

Lettres et billets du Prince de Talleyrand et de M. Royer-Collard



Pierre-Paul Royer-Collard

INTRODUCTION DE M. PAUL ROYER-COLLARD

VALENÇAY ET CHATEAUVIEUX

Parmi tant de négociations grandes et petites où s'est déployé le génie du Prince de Talleyrand, il en est une, d'ordre tout privé, qui ne laisse pas de présenter un intérêt assez piquant. C'est celle qui eut pour résultat de nouer des relations d'amitié entre lui et l'un des hommes de son temps dont le caractère semblait le plus opposé au sien.

A cinq lieues de Valençay, demeure princière, sur une colline abrupte et parmi des restes de constructions féodales, s'élevait un petit château du xviii^e siècle appelé Châteaueux. C'était l'honneur de ce domaine de n'avoir jamais changé de maîtres que par des transmissions héréditaires et des alliances. M. Royer-Collard y venait faire des séjours, et il en devint le maître en 1821, par suite de son mariage contracté vingt-deux ans auparavant avec Mlle de Forge.

Le châtelain de Valençay sentit le prix de ce voisinage. Sa carrière politique paraissait alors finie. Dans le secret de son cœur il en était inconsolable. Après avoir sauvé l'intégrité du territoire français au Congrès de Vienne, il avait quitté le ministère en 1815 avec peu d'espoir d'y être jamais rappelé. La famille royale, replacée par lui sur le trône, ne lui en savait pas le moindre gré. Pair de France, grand chambellan, jouissant de ses grandes entrées chez le Roi, il ne s'en sentait pas moins en disgrâce. Son immense fortune, ses prérogatives sociales d'ancien prince souverain, l'hospitalité qu'il exerçait magnifiquement, les voyages par lesquels il coupait ses étés, ne lui procuraient que d'insuffisantes distractions.

Un grand bonheur, il est vrai, paraissait avoir été accordé à sa vieillesse. La duchesse de Dino, sa nièce* , s'était fixée auprès de lui. Avec une beauté remarquable et une séduction plus grande encore, il trouvait en elle un esprit égal au sien, un caractère supérieur, un dévouement ingénieux et inépuisable. Aussi s'était-il attaché à elle avec passion. D'autres femmes distinguées l'entouraient aussi de leurs prévenances. Parmi les douceurs de cette société, auxquelles il était plus sensible qu'on ne croit, son esprit demeurait pourtant inoccupé et ne pouvait se défendre d'un profond ennui.

Quand on songe qu'il avait connu Voltaire, qu'il avait vécu dans l'intimité de Mirabeau, que Napoléon avait agité avec lui tous les problèmes de la politique européenne, qu'ils avaient ensemble détruit et reconstruit les empires, on comprend que le monde nouveau fût à ses yeux dépourvu de vie, que la plupart des entretiens lui parussent vides. Pourtant, à défaut de la politique active, le plaisir de la conversation était alors celui dont il jouissait le plus, et la possibilité d'acquiescer un interlocuteur tel que Royer-Collard lui parut une heureuse fortune.

L'orateur philosophe, le vétéran des assemblées parlementaires, le témoin de toutes les scènes de la Révolution, l'ancien correspondant de Louis XVIII exilé, le restaurateur des doctrines spiritualistes, le créateur de l'enseignement de l'histoire dans l'Université, pouvait fournir à un abondant échange d'idées, aborder tous les sujets, et les renouveler par la profondeur et l'originalité de sa pensée. D'ailleurs le vieux diplomate, préoccupé de faire oublier les scandales de sa jeunesse et de son âge mûr par la gravité de ses dernières années, espérait peut-être faire rejaillir sur lui un reflet de la considération de son austère voisin.

Mais pouvait-il penser que celui-ci lui ferait aucune avance ? M. Royer-Collard était connu pour mener, même à Paris, une vie très retirée. A la campagne il désirait être complètement affranchi de toutes obligations mondaines. A cinq lieues de distance il n'était tenu par aucun devoir de politesse. Ce qu'il connaissait du caractère de l'ancien évêque d'Autun n'était pas de nature à l'attirer. Talleyrand se rendit parfaitement compte de ses dispositions, et tout

de suite se résolut à faire la première démarche. Il pria Mme de Dino de l'accompagner. Tous deux firent annoncer à Châteaueuvieux leur visite.

Le premier mouvement de Royer-Collard fut de chercher à la déclinier. Il déclara même que sa femme ne la rendrait pas. Le grand âge de leur tante, Mme de Cambre, qui vivait encore à cette époque, la mauvaise santé de Mme Royer-Collard, fournirent apparemment des prétextes. Le Prince ne se rebuta pas pour si peu, et devant son obligeante insistance, la défense dut capituler.

Il arriva donc, accompagné de la jeune duchesse. Son carrosse gravit avec peine un chemin montant et raboteux. Quand il en descendit devant le perron « Monsieur, dit-il à son hôte avec un ironique sourire, vos abords sont bien rudes! »

Pour apprivoiser la sauvagerie de son voisin, il déploya toute la grâce de son esprit, il entr'ouvrit les trésors de ses souvenirs, il montra l'intérêt qu'il prenait à toutes les plus hautes questions; enfin en découvrant sa grande et ferme intelligence il se présenta par le côté vraiment noble de sa nature si complexe. Mme de Dino le secondait dans cette oeuvre d'honnête séduction. Leur succès fut complet. Le sévère philosophe fut surpris, bientôt charmé, enfin complètement conquis.

C'était le temps où M. Royer-Collard, exclu du Conseil d'État avec plusieurs de ses amis comme trop indépendant, venait d'être jeté malgré lui dans une opposition déclarée. Le mécontentement causé par la nouvelle orientation de la politique ministérielle était le même chez les deux voisins et leur donnait un motif de sympathie.

De 1820 à 1827 M. Royer-Collard combattit sans relâche le système de M. de Villèle, et arriva peu à peu à conquérir l'opinion ; elle se manifesta avec éclat en sa faveur par sept élections simultanées, et par le vote de ses collègues qui le portaient à la présidence de la Chambre des Députés. Le Prince de Talleyrand, moins actif, n'intervint que quatre fois dans les débats de la Chambre des Pairs; mais son discours du 24 juillet 1821, sur la presse est demeuré justement célèbre. Ce pourrait être à son occasion, mais c'est plus probablement à l'occasion de son discours de 1823 sur la guerre d'Espagne, que fut écrite l'une des lettres que l'on trouvera plus loin.

Parmi les préoccupations communes et les souvenirs communs, l'attrait réciproque de deux grands esprits se développait d'année en année. La Révolution de 1830, qu'ils virent avec des yeux fort différents, ne les éloigna pas l'un de l'autre. M. Royer-Collard en avait éprouvé une profonde douleur. « J'ai perdu ma cause », disait-il. Sa cause, ç'avait été la réconciliation de l'ancienne dynastie avec la France nouvelle. Entre l'une et l'autre, quand la rupture fut consommée, il n'hésita pas, il resta du côté de la nation. Mais à ceux qui le félicitaient d'avoir contribué à la défaite du pouvoir personnel : « La victoire, répondait-il, est bien triste! » Et il ajoutait, en parlant des princes de la branche aînée, dont on lui représentait l'aveuglement « Ce n'est pas eux que je regrette, c'est ce qu'ils emportent avec eux, un principe! » Quelque temps après, quand il eut pour la première fois à reprendre la parole en public : « Les révolutions, dit-il, font payer cher les avantages qu'elles promettent ».

Il assistait sans malveillance, mais avec peu de confiance, aux efforts de ses amis pour consolider le nouveau gouvernement. M. Molé, M. Guizot, M. de Broglie, prirent place dans le premier cabinet ministériel. M. de Talleyrand fit beaucoup plus.

Dès avant 1789, quand il s'appelait l'abbé de Périgord, et que Louis-Philippe était encore le duc de Chartres, ces deux jeunes gens s'étaient plu et étaient devenus amis. Tels ils se retrouvèrent en 1814 et restèrent jusqu'à la fin de leur vie. Pendant la crise de 1830, quand le duc d'Orléans hésitait encore à accepter la lieutenance générale du Royaume, ce fut, dit-on, un billet de M. de Talleyrand qui le décida. Comme Warwick, on aurait pu l'appeler le faiseur de rois. Il avait promis son concours, et en effet, faisant face à l'Europe inquiète et menaçante, il accepta immédiatement l'ambassade de Londres.

L'activité renaissante d'un vieillard de soixante-seize ans, reprenant d'une main si sûre la conduite des plus grandes affaires, et contribuant plus que tout autre à replacer la France à son rang dans le concert européen, était certes pour M. Royer-Collard, dans son découragement actuel, un spectacle imprévu et attachant. Les confidences, les marques d'amitié de l'ambassadeur à Londres, et aussi celles du ministre de France à Turin (M. de Barante), entretenaient ses dispositions bienveillantes pour l'œuvre diplomatique du gouvernement de juillet.

A l'intérieur, Casimir Perier, dans son trop court ministère, fut le seul homme d'État qui enleva son plein assentiment, en combattant hardiment la Révolution. Le cabinet du 11 octobre, qui lui succéda et qui garde une place très honorable dans l'histoire, n'obtint une entière justice, ni de M. de Talleyrand, ni de M. Royer-Collard. Le premier, dans ses projets d'entente avec l'Angleterre, ne fut pas suivi comme il l'aurait voulu par le Ministre des affaires étrangères, M. de Broglie ; le second ne crut pas avoir rencontré chez M. Guizot les égards dus à ses éminents services et à sa vieille amitié. On les retrouve l'un et l'autre à la fin de 1834, non pas aussi actifs dans leur opposition, mais plus chagrins et plus amers qu'ils ne l'avaient été sous le ministère Villèle. Chacun d'eux suivant sa tendance personnelle, le premier donnait ses encouragements à M. Thiers, dont l'esprit et la hardiesse lui plaisaient, non moins que sa prodigieuse faculté de travail. M. Royer-Collard, plus conservateur, mettait ses dernières espérances en M. Molé. A défaut de la restauration d'une famille royale partie pour toujours, il réclamait du moins la restauration des principes essentiels de gouvernement. C'est dans ce sens élevé que doit être entendu le mot de restauration dans leur correspondance. Malgré leurs divergences marquées, le mécontentement de

l'heure présente, les tristes prévisions de l'avenir les rapprochaient chaque jour davantage. Les inclinations politiques de Mme de Dino, telles qu'elles se manifestent dans ses lettres si remarquables à M. de Barante, étaient beaucoup plus conformes à celles de M. Royer-Collard, qu'à celles du prince son oncle. Elle devenait ainsi entre eux, même en politique, un trait d'union. L'intimité se resserrait donc toujours.

L'habitude, si puissante chez les vieillards, y ajoutait peut-être encore quelque chose. C'était un besoin réciproque d'être en communication continuelle. Sans cesse on les voit occupés l'un de l'autre dans les lettres qu'ils écrivent, à M. de Barante, à M. Molé, à M. Cousin, à la comtesse Mollien. Mais, pourquoi ne pas l'avouer, c'était alors chez M. Royer-Collard que le besoin de la conversation avec ses voisins était devenu le plus fort. La vie solitaire, on pourrait dire la vie claustrale, qu'il s'était faite depuis longtemps à Châteaueuvieux, et à laquelle il avait habitué sa famille, lui pesait souvent, quoiqu'il se refusât à y rien changer, et il goûtait avec délices le plaisir de s'en échapper pour rompre le silence en si exquise compagnie.

Son esprit n'était pas seul intéressé dans ces relations; la liaison, purement intellectuelle au début, s'était tournée en amitié. Ce qui excita au plus haut degré son affectueuse sollicitude, ce fut la résolution longtemps méditée de l'ancien évêque : entraîné dans le schisme en 1791, et très mal réconcilié à l'époque du Concordat, de faire acte d'entière soumission à l'Église catholique. Ç'avait été depuis des années la préoccupation croissante de sa famille la plus proche. Son oncle, le cardinal de Périgord, personnage vénérable, revenu d'émigration en 1814, avait fait auprès de lui d'affectueuses instances. Il ne les avait pas faites en pure perte, mais il était mort avec le chagrin de n'en pas voir les effets.

Différant toujours, voulant pourtant préparer sa voie, Talleyrand s'était attaché à conserver des relations avec des ecclésiastiques distingués, auxquels l'unissaient d'anciens souvenirs. Mgr Bourlier, évêque d'Évreux, Mgr Mannay, évêque de Rennes, avaient même fait chez lui d'assez longs séjours. Parmi ces préliminaires, la mort ne viendrait-elle pas le surprendre? Il était entré dans sa quatre-vingt-quatrième année ! Dans un élan de zèle apostolique, Mgr de Quélen, ancien coadjuteur de Mgr de Périgord, dit un jour qu'il donnerait sa vie pour sauver l'âme de M. de Talleyrand. Ce propos lui fut répété.

Il désira se faire présenter l'abbé Dupanloup, alors au début de sa carrière, qui enseignait le catéchisme à sa petite-nièce. Il avait ses vues sur lui. Enfin il entra en pourparler avec l'archevêché de Paris. Il avait rédigé une formule de rétractation qui fut communiquée à la cour de Rome et qui fut jugée insuffisante. Un deuxième projet fut accepté. Il le gardait dans son secrétaire, prêt à être signé, et remettait la signature à une date incertaine. Quand survint la dernière maladie, on juge des angoisses de la famille, et de celles du jeune prêtre qui avait été mandé, qui se tenait prêt à remplir son ministère, et qui se voyait indéfiniment obligé d'attendre.

Ce fut la personne la plus chère au cœur du vieillard, la fille de la duchesse de Dino, Pauline de Périgord (depuis marquise de Castellane), qui eut le courage d'avertir son grand-oncle. Toujours pleinement maître de lui, il fixa l'heure de la cérémonie à quatre heures du matin. M. Royer-Collard, M. de Sainte Aulaire, M. de Barante et le prince de Poix, furent choisis comme témoins de cet acte solennel. On alla les appeler au milieu de la nuit.

La sincérité du mourant dans l'expression de ses regrets ne leur laissa aucun doute.

Mme de Dino resta vivement reconnaissante à ceux qui avaient encouragé les dernières résolutions de son oncle.

Elle aussi depuis plusieurs années avait subi l'influence du futur évêque d'Orléans, et la lecture de Bossuet avait produit sur elle une impression profonde. Cette femme, d'un esprit si sagace, n'avait pas su écarter de sa vie bien des causes de trouble et de chagrin. Elle trouvait en M. Royer-Collard un ami éclairé et dévoué. La confiance qu'elle lui témoignait le gagna complètement. On dit qu'elle avait pris l'habitude de le consulter comme un directeur de conscience. Mais tant s'en faut qu'elle suivit toujours ses avis! Ce n'est pas surprenant que, le voyant près de sa fin, elle lui ait redemandé en 1845 toutes les lettres qu'elle lui avait adressées. En a-t-elle gardé quelques-unes ? A-t-elle du moins conservé celles qu'elle avait reçues de lui ? Jusqu'à présent nous n'avons pu le savoir. Il en est une au moins qu'elle n'a certainement pas détruite, et qui doit exister encore si elle n'a pas été sacrifiée par des mains ignorantes, c'est celle dont elle dit à M. de Barante : je la garde comme une relique. - Une autre, moins importante assurément, nous a été signalée comme appartenant à M. le marquis de l'Aigle. - Dès à présent nous avons retrouvé, grâce à l'obligeance de M. de Refuge et du duc Albert de Broglie, quelques billets de Talleyrand et quelques lettres de Royer-Collard. Ces dernières sont écrites sur un ton de déférence et d'empressement qui nous avait d'abord surpris. On en trouve en partie l'explication dans la différence d'âge et dans toutes les circonstances que nous venons d'exposer. Ajoutons que Talleyrand, en dépit de l'abandon moral où avait été laissée son enfance, et des principes corrupteurs qui avaient empoisonné sa jeunesse, avait conservé certaines dispositions naturelles qui sont des dons de Dieu et qui finirent par reprendre leur bienfaisant empire : le besoin d'élever son esprit vers les grands objets, la sensibilité au charme d'une affection pure. Les billets qu'on va lire, épaves d'une correspondance disparue, ne rendent guère que le côté mondain du caractère de leur auteur. Pour entrer dans le mouvement de sa pensée pendant les vingt dernières années de sa vie, il faut lire trois morceaux fort courts : le discours du 24 juillet 1821 sur la presse, l'éloge funèbre de l'évêque d'Évreux à la Chambre des pairs (même année), et l'éloge du comte Reinhart à l'Académie des sciences morales (1838). Par ce renouvellement moral il a mérité le culte filial que Mme de Castellane a conservé à sa mémoire, et les sympathies qui ont honoré ses derniers jours.

Paul Royer-Collard

Correspondances

DU PRINCE DE TALLEYRAND A M. ROYER-COLLARD

(Valençay, 30 octobre 1820.)

Les brochures que nous avons portées à Chateaufieux nous sont arrivées ce matin par le courrier (en double exemplaire); ainsi ne nous les renvoyez pas : mais mandez-nous comment finit le nom qui commence par poly.....

Je vous remercie des quatre pages si nouvelles et si excellentes que vous avez eu la bonté de tirer de votre riche portefeuille.

C'est une bien bonne affaire pour nous que vous preniez goût à notre Berry et que votre disposition en partant soit d'y revenir lorsque vous serez sans occupations ou plutôt sans devoirs à Paris : cela donnera de la célébrité à notre pays, et la célébrité nous conduira peut-être à obtenir des chemins vicinaux. La célébrité est un bon moyen d'intrigue que vous avez fort à la main; je vous soupçonne de n'en avoir guères d'autres.

Royer-Collard.

Soyez assez bon pour faire indiquer à l'homme qui porte ce billet comment on va de Chateaufieux à Saint-Aignan.

DE M. ROYER-COLLARD AU PRINCE DE TALLEYRAND

(A l'occasion du discours du prince de Talleyrand sur l'expédition d'Espagne.)

Je remercie infiniment M. le Prince de Talleyrand. Les choses si vraies et si fortes qui abondent dans son opinion ne sont pas ce qui saisit davantage; elles sont attendues; on est bien plus frappé de la hauteur de laquelle ses paroles descendent. C'est le tuteur de la Restauration qui se fait entendre; position unique, bien prise, bien établie, et que la solennité du langage élève encore !

Après la séance de l'adresse, je demanderai à M. le prince de Talleyrand s'il veut bien me recevoir.

Mille hommages.

Royer-Collard

Ce 6 (février 1823).

DU PRINCE DE TALLEYRAND A M. ROYER-COLLARD

(Valençay, 10 octobre 1833)

Je ne me croirai en France que lorsque je vous aurai vu ; et vous aurez la bonté de ne vous croire dans votre Berry que quand vous aurez vu Mme de Dino et moi. Pour cela il faut, et j'espère bien que vous le ferez avec plaisir, que vous dirigiez, samedi prochain 12, votre promenade du matin vers Valençay.

Mille tendres amitiés et hommages.

Talleyrand.

10 octobre.

DE M. ROYER-COLLARD AU PRINCE DE TALLEYRAND

Chateaufieux, 10 octobre (1833)

Vous revoir, mon Prince, revoir Mme la duchesse de Dino, ce sera, pour moi, bien plus que me croire dans le Berry, ce sera revivre. Je serai bien heureux de reprendre samedi matin cette route non oubliée de Valençay. Vous savez quels sentiments m'y conduiront.

Recevez avec bonté tous mes hommages

Royer-Collard

du Même Au Même

(Chateaufieux, 26 juillet 1834)

Il me revient, mon Prince, que vous avez accueilli avec beaucoup d'indulgence le jeune sous-préfet de Langres. Je dois d'abord vous en remercier pour lui et pour moi. A défaut de (ce) prétexte je voudrais encore vous dire que je ne m'accoutume point au silence de cette longue séparation. Les nouvelles indirectes que Mme la duchesse de Dino a bien voulu me donner ne me suffisent pas, quand elle n'est pas près de vous. J'ai besoin de me rapprocher, de me replacer sous vos yeux et de solliciter vos souvenirs. Vous revenez à Valençay au mois de septembre? Je l'espère, j'y compte même. Je conçois et j'admets l'incertitude sur l'hyver qui suivra 1; mais c'est à Valençay qu'elle doit naturellement se fixer. Là est, ce me semble, le point de départ selon la raison et selon la dignité. Vous serez parfaitement le maître de votre direction, n'ayant à prendre conseil que de vous-même, seul arbitre de ce qui vous conviendra le mieux. Le seul conseil que j'oserais vous donner, pardonnez-le-moi, seroit de ne pas vous hâter. Quelques mois, quelques semaines apportent de grands changements. Serons-nous ce que nous étions au printemps? Le procès n'est-il pas une nouvelle ère? 2

Un mot de vous, Prince, (me) seroit un grand bonheur; vous savez quelle place vous occupez en moi depuis bien des années, une place que nul autre au monde ne rempliroit ; vous restez seul de la race des géants. Conservez-moi ce que vous m'avez accordé et recevez avec votre bonté ordinaire l'hommage de mon respectueux attachement.

Royer-Collard.

DU PRINCE DE TALLEYRAND A M. ROYER-COLLARD

(Paris, 2 août 1835.)

Dear and honored Friend,

J'ai abandonné mes projets de voyage en Suisse. Je vous écris de Paris où, d'après les tristes événements du 28 juillet 3 j'ai cru devoir me rendre. C'était pour moi un devoir, et un devoir de délicatesse, ce qui est obligatoire. Quel parti tirera-t-on de ceci? Je l'ignore encore : le garde des sceaux est dans l'enfantement. Si son travail produit autre chose qu'une restauration, il sera au-dessous des circonstances.

La restauration de Louis-Philippe ne pourra jamais être plus facile. Les circonstances ont tout préparé. Je me sers du mot de restauration parce que c'est réellement à une restauration qu'il en faut venir; et celle de Louis-Philippe est plus facile à faire, de beaucoup, qu'aucune des deux autres, celle de la république ou celle de Henri V. Le nombre est de son côté et aussi l'opinion.

Il paraît que le procès de Gérard ne commencera pas avant huit ou dix jours : je ne quitterai Paris qu'après; et alors j'irai à Valençay. Je vous écrirai dès que je saurai mieux et davantage⁴.

Adieu, mille amitiés.

Tall.

Paris, 2 août.

Mme de Dino se trouve bien des eaux. Elle quitte Bri... (?) aujourd'hui. Son adresse, jusqu'au 15, est au château

de Wolsberg par Ermatingen, canton de Turgovie, Suisse

P. S. - Il n'est pas vrai, comme le disent les journaux, que j'aie été appelé à aucun conseil. Je n'ai même encore vu aucun des ministres.

DE M. ROYER-COLLARD AU PRINCE DE TALLEYRAND

Chateaufieux, 8 août 1835.

Vous êtes, mon Prince, extrêmement bon d'avoir songé à moi en arrivant à Paris; je n'ai pas douté un moment que vous n'y fussiez accouru. Des avis dont je fais cas me pressent de me rendre à la convocation formelle de M. Dupin; je pars demain, je serai à la Chambre samedi. Vous recevrez, si vous le voulez bien, mon premier hommage.

Jamais, il est vrai, une restauration ne fut plus nécessaire, mais elle doit être conçue d'ensemble, et aller de la Société au Gouvernement lui-même. Vous seul peut-être excepté, on n'y songe pas, on ne s'en doute pas. Il n'y a dans le gouvernement personne capable de former un grand dessein, personne pour l'exécuter. Nous déplorerons ensemble. Je crains qu'on ne cherche le remède où il n'est pas.

Je n'ai pas eu depuis assez longtemps de nouvelles de Mme la duchesse de Dino; je voudrais bien en recevoir avant mon départ; je ferois meilleure route. Vous savez, mon Prince, ce que vous êtes l'un et l'autre pour moi. Il ne passera pas là de révolution.

Royer-Collard.

DU PRINCE DE TALLEYRAND A M. ROYER-COLLARD

(Valençay, 10 septembre 1835.)

Je comptois aller demain avec Louis 5 à Chateaufieux, mais il fait si mauvais temps aujourd'hui que je crois que nous serons obligés de remettre à un autre jour cette course que j'avois tant d'envie de faire. - Les premières heures de la matinée en décideront. - Mme de Dino me mande qu'elle n'arrivera que le 15 à Valençay et elle me charge de vous le dire. Les ennuis de Paris l'ont retenue plus qu'elle ne croyoit. - Donnez-moi dans votre réponse des nouvelles de votre santé. Avez-vous retrouvé vos forces ? - Je suis ici avec M. et Mme de Valençay et leurs enfans. Je ne me porte pas mal: mais je ne m'aperçois pas que les eaux et les douches ayent fait quelque bien à mes jambes. Adieu, peut-être à demain.

Mille amitiés.

P. de Talleyrand,

10 septembre.

DU PRINCE DE TALLEYRAND A M. ROYER-COLLARD

(Valençay, 30 septembre 1835.)

Depuis le jour où vous êtes venu à Valençay, Mme de Dino a eu un violent accès de fièvre qui a été suivi de grandes sueurs. Hier quoique faible, elle a voulu sortir pour essayer ses forces et se préparer à aller à Chateaufieux, mais elle est rentrée si fatiguée et le tems est devenu si humide qu'il faut renoncer à l'espoir d'aller vous voir mardi, et vous demander de nous recevoir vendredi. Vous voudrez bien vous rappeler que vous nous faites dîner à trois heures. Nous serons chez vous à une heure.

Adieu, mille amitiés et beaucoup d'hommages autour de vous.

T.

30 septembre.

DE M. ROYER-COLLARD AU COMTE DE LEZAY-MARNESIA - (6)

21 mai 1838.

J'ai vu M. de Talleyrand malade, je l'ai vu mourant, je l'ai vu mort; ce grand spectacle sera longtemps devant mes yeux. Mme de Dino a été admirable. M. de Talleyrand est mort chrétiennement, ayant satisfait à l'église et reçu les sacrements. C'est le dernier cèdre du Liban, et c'est aussi le dernier type de ce savoir-vivre qui étoit propre aux grands seigneurs, gens d'esprit.

DE LA DUCHESSE DE SAGAN AU BARON DE BARANTE - (7)

(Sagan, 15 septembre 1845.)

Je veux venir pleurer avec vous notre excellent et illustre ami 8. Je suis extrêmement émue et peinée de cette mort, qui m'appauvrit sensiblement. Figurez-vous que peu, bien peu de jours avant sa mort, il m'a écrit pour m'annoncer lui-même sa fin, pour me dire adieu, et cela dans les termes les plus touchants. Je conserve comme une relique ces dernières lignes, probablement les dernières qu'il ait tracées. Je ne sais du reste aucun détail sur cette mort, qui me laisse une solitude de plus. J'ai écrit à Mme Royer, mais elle ne sera pas en force pour me répondre de sitôt. Tout ce que vous apprendrez, vous me le direz, n'est-ce pas? Vous savez combien il m'aimait! Il a eu une grande influence sur le cours de mes idées et la disposition de mon âme, à une de ces époques critiques de l'existence qui donne une impulsion positive au reste de la vie. Il m'avait fait aussi une large part dans sa vie intime et intérieure, qu'il appelait sa solitude impénétrable. Tout cela est fini et laisse un vide de plus dans ma vie, qui en offre déjà de tant de côtés. Je suis très, très peinée. Vous savez à quel point mon cœur est fidèle, et ce que je suis pour mes amis. Ainsi vous comprendrez que ce que je dis est vrai sans la moindre exagération. Je ne connaîtrai, je n'aimerai bientôt plus personne que vous. Vivez, vivez longtemps, bien plus que moi : je ne veux pas avoir à vous pleurer. C'est déjà bien assez de n'avoir pas à jouir plus souvent et de plus près de votre charmante amitié (8).

Références :

1. M. de Talleyrand hésitait à conserver son ambassade et à retourner à Londres. Il donna sa démission en novembre 1834.
2. Le procès des insurgés d'avril 1834, porté devant la Cour des Pairs
3. L'attentat de Fieschi, qui en visant le Roi et les princes avait coûté la vie au maréchal Mortier et à dix-sept autres victimes, sans compter les blessés
4. Gérard était le faux nom sous lequel Fieschi dissimulait alors son identité. Quoiqu'il eût été arrêté en flagrant délit, son jugement ne put avoir lieu aussi tôt que le supposait le prince de Talleyrand. Trois mois et demi furent nécessaires pour découvrir ses complices et déterminer la responsabilité de chacun. Ce fut seulement le 16 novembre que les Pairs se réunirent pour entendre le rapport du comte Portalis sur l'instruction préliminaire. Dans l'intervalle le Prince avait pu venir à Valençay
5. Louis de Talleyrand-Périgord, duc de Valençay.
6. Déjà imprimé dans Les Souvenirs du Comte de Lezay-Marnésia, non mis dans le commerce.
7. La duchesse de Dino avait hérité des titres de duchesse de Talleyrand et duchesse de Sagan. C'est ce dernier titre, assis sur de grandes possessions féodales en Silésie, qu'elle a porté depuis l'année 1845.
8. M. Royer-Collard avait succombé à l'âge et à la maladie, le 4 septembre, dans sa demeure de Châteauevieux. Cette lettre a déjà été publiée dans les Souvenirs du Baron de Barante, tome VII, page 154. Cependant elle nous a paru avoir ici sa place nécessaire, parce qu'elle est l'expression suprême des sentiments qui, se développant d'année en année, pendant un quart de siècle, avaient étroitement uni Châteauevieux et Valençay.

* Dorothee, princesse de Courlande, héritière du duché de Sagan, en Silésie. Elle avait épousé en 1809 le comte Edmond de Talleyrand-Périgord, qui devint, en 1817, duc de Dino, et en 1838, duc de Talleyrand



Châteauevieux